



**Avertissement agricole : Tavelure du néflier 07/02/2019.**

**A l'attention des animateurs des radios locales des 48 Wilayas pour diffusion**

Un avertissement agricole a été émis par l'Institut National de la Protection des Végétaux, signalant : les conditions climatiques ayant sévi au cours de la semaine précédente (précipitations et humidité élevée), suivies d'un adoucissement et une amélioration, sont très favorables aux premières contaminations par la tavelure du néflier, actuellement au stade grossissement des fruits.

A cet effet, nous recommandons la vigilance aux arboriculteurs et ce, en appliquant des traitements préventifs par l'utilisation de fongicides appropriés et/ou procéder à des traitements curatifs dans le cas de présence de symptômes afin d'empêcher la dissémination du champignon et d'assurer une protection efficace des fruits.

**Conseils utiles**

- Il est conseillé de refaire le traitement après chaque pluie lessivante,
- Alternier les matières actives des fongicides utilisés afin d'éviter les phénomènes de résistance des souches,
- le port de la tenue complète de protection est primordial.